

Chronique frontalière

Le « Forum transfrontalier » à Morteau

Le Forum qui réunit les villes de Morteau, Villers-le-Lac, La Chaux de Fonds et Le Locle tenait ses assises à Morteau (25.05.08), après deux séances de travail au Club 44. Son objectif reste la création d'une aire urbaine transfrontalière, mais, à Morteau, il s'agissait de présenter un manifeste pour l'emploi transfrontalier.

Voilà une noble ambition, appliquée à un problème d'ampleur croissante, avec 20.000 frontaliers et l'affaiblissement concomitant de l'Arc jurassien français qui, non content d'être déserté par l'investissement, clé du développement, est menacé de perdre les rares entreprises qui y sont encore localisées. Jacques-André Tschoumy, de la Maison de l'Europe à Neuchâtel, a bien donné la parole à différents rapporteurs pour présenter sept axes de proposition, en fait six, puisque le plus intéressant, celui qui s'applique à la fiscalité des entreprises et qui est déterminant dans la localisation de l'investissement, n'a pas été traité. Voilà qui est symptomatique des difficultés de l'exercice, car on est là au coeur du problème de développement des régions frontalières françaises, en première ligne pour la concurrence qui s'exerce chez les investisseurs, entre régimes fiscaux, de part et d'autre de la frontière.

Des Régions qui savent transporter...

Sur les six axes de propositions retenus dans l'exposé, deux justifient le commentaire, l'un dont le mérite revient au Conseil régional de Franche-Comté et concerne le transport frontalier. On l'a dit et redit : les régions frontalières, toutes de gauche, à l'exception de l'Alsace, sont d'une exceptionnelle performance pour transporter les frontaliers. Du Nord-Pas-de-Calais à Rhône-Alpes, le bilan est positif en termes de développement du transport ferroviaire, de modernisation des matériels, d'adaptation des horaires, de coopération technique avec les entreprises homologues des pays voisins, comme en témoigne aujourd'hui l'adaptation du matériel français au « Signum » suisse.

Mais transporter est une chose, tirer les leçons de cette hémorragie de main-d'oeuvre qui touche près de 60.000 frontaliers à Genève en est une autre et les Conseils régionaux de gauche devraient bien débattre des causes de l'emploi dans l'Arc jurassien suisse et de son anémie de ce côté de la frontière. Or, sur ce sujet, black-out : on aimerait savoir pourquoi un code du Travail apoplectique, comme en France, génère un emploi introuvable, alors que le code du Travail suisse qui tient du nécessaire de couture libère un emploi massif et spécialisé.

Qui paye la Formation professionnelle ?

L'autre axe concerne la Formation professionnelle et le Forum a raison de poser le problème de son coût, qui ne saurait incomber aux seuls bailleurs de fonds français, alors que cette main-d'oeuvre est aspirée par les entreprises suisses. C'est la responsable RH d'ISA-France qui cite le cas de ce salarié dont la formation a coûté 10.000 € et qui, aussitôt, est embauché par une entreprise suisse.

Voilà, en tout cas, avec ce Forum, une tentative intéressante, venue de la base, sans caution ni encouragement extérieurs, initiative « citoyenne » pour apporter une contribution concrète à la gestion d'un problème dont l'ampleur échappe aux responsables locaux. Il reste à aboutir, cad à créer cette aire urbaine qui réunira Morteau, Villers, Le Locle et La-Chaux-de-Fonds, à lui donner un périmètre, une forme institutionnelle, des compétences, peut-être un budget, en tout cas, un leadership qui, du côté français, revient au maire de Morteau, cheville ouvrière du projet.1/

Mais, à ce stade, et parce que l'initiative du Forum est venue des communes, il faut poser une question préalable qui, à Morteau, n'a reçu qu'un commencement de réponse : comment expliquer l'absence d'un représentant de l'exécutif régional, alors même que le Forum se situe dans le droit fil de la coopération transfrontalière, compétence officiellement transmise aux Conseils régionaux, après 1981, alors qu'elle était, jusque là, exercée par le Gouvernement ? Désintérêt de l'exécutif régional, absence de projet, passivité devant une migration frontalière massive, obscurément ressentie comme un camouflet par les responsables régionaux et nationaux ? Si c'est le cas, il faut mettre un bémol à l'incantation décentralisatrice qui coûte cher et, en l'espèce, accouche d'une souris. Il faut suivre les 316 propositions d'Attali, conseiller de gauche, en 1981, rapporteur de droite, en 2008, et pourfendeur du département. Il faut surtout rappeler l'incohérence de l'inertie régionale.

Retour à la case départ

Il y a 35 ans, la commune de Fournet-Blancheroche, limitrophe de La-Chaux-de-Fonds par le Doubs-frontière, lançait une commission intercommunale réunissant les communes frontalières du Doubs, pour les deux cantons de Maïche et Saint-Hippolyte, Neuchâtel et le Jura du côté suisse. Tout allait bien et cette initiative valait bien celle du Conseil régional, pour un coût nul. Mais, après la divine surprise de 1981 et la grande réforme dite de décentralisation, de bons esprits ont demandé aux communes de s'abstenir : la coopération transfrontalière, c'était désormais l'affaire des Conseils régionaux. Très Bien ! Mais, aujourd'hui, pas de Conseil régional ; on est revenu aux initiatives citoyennes...

Grand marché et disparités fiscales

Enfin, et pour conclure, comment ne pas s'étonner du silence de la réunion de Morteau sur le problème fiscal, celui de l'entreprise, il va de soi. On aurait apprécié un bilan comparé des régimes fiscaux et parafiscaux, dans les principaux pays de l'UE et dans les cantons suisses limitrophes. On aurait appris que l'impôt sur les sociétés est de 34% en France, de 20% en Allemagne grâce au social-démocrate Schröder et, dit-on, de 10% dans la République et canton de Neuchâtel. On aurait mieux compris l'intérêt de la TVA sociale et surtout on aurait mieux saisi l'absolue supériorité du code du Travail français, quintessence de progrès mais calamité pour l'emploi. On aurait surtout mieux compris qu'il est impossible de vivre dans un Grand marché où la liberté de circulation des biens, des personnes des capitaux et bientôt des services, est totale, avec de ruineuses disparités fiscales. A la pointe du Raz, les conséquences sont faibles, mais à Morteau, la réponse des investisseurs est sans appel: c'est le vide. Enfin, et parce que les impasses ne sont pas faites pour durer, le représentant de la CCI du Doubs aurait pu dresser un état des progrès enregistrés

- 26 -

récemment dans le déverrouillage du code du Travail, manière de faire taire ses vestales transies, alliées objectives du chômage.